



Procès-verbal du conseil scientifique

Université

Abderrahmane MIRA –Bejaia

Références de la session

Numéro de la session	Date	Session	
		Ordinaire	Extraordinaire
01	21-01-2025	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Textes de référence



1. Décret exécutif n° 03-279 du 23 août 2003, modifié et complété, fixant les missions et les règles particulières d'organisation et de fonctionnement de l'université (Art. 20 au 23) ;
2. Arrêté n° 780 du 12 juin 2023 modifiant l'arrêté n° 063 du 15 Janvier 2023 fixant la liste nominative des membres du conseil scientifique de l'université de Bejaia.
3. Note de M. le Secrétaire Général n° 1500/SG/MESRS du 25 décembre 2019.



Domaines de délibération du conseil scientifique de l'université

Conformément à l'article 21 du décret exécutif n° 03-279 du 23 août 2003 fixant les missions et les règles particulières d'organisation et de fonctionnement de l'université, le conseil scientifique délibère sur :

1. Les plans annuels et pluriannuels de formation et de recherche de l'université,
2. Les projets de création, de modification ou de dissolution de Facultés, d'instituts, de départements et le cas échéant, d'annexes, d'unités de recherche et de laboratoires de recherche,
3. Les programmes d'échanges et de coopération scientifique nationaux et internationaux,
4. Les bilans de formation et de recherche de l'université,
5. Les programmes de partenariat de l'université avec les divers secteurs socio-économiques,
6. Les programmes des manifestations scientifiques de l'université,
7. Les actions de valorisation des résultats de la recherche,
8. Les bilans et projets d'acquisition de la documentation scientifique et technique.

Il propose les orientations des politiques de recherche et de documentation scientifique et technique de l'université.

Il donne son avis sur toutes autres questions d'ordre pédagogique et scientifique qui lui sont soumises par son président.

1. Liste des présents aux travaux du conseil scientifique

Membres du conseil scientifique ¹



N°	Nom et Prénom	Qualité	Emargement
1	BENIAICHE Abdelkrim	Recteur, Président du conseil scientifique	
2	BEY Said	Vice Recteur de la Formation Supérieure du Premier et Deuxième Cycles, la Formation Continue et les Diplômes, et la Formation Supérieure de Graduation	
3	IDJDARENE Kassa	Vice Recteur de la Formation Supérieure, de Troisième Cycle, l'Habilitation Universitaire, la Recherche Scientifique et la Formation Supérieure de Post-Graduation	
4	BELHOCINE Mounia	Vice Recteur des Relations Extérieures, de la coopération, de l'Animation et de la Communication et des Manifestations Scientifiques	
5	SAD-EDDINE Abdelhamid	Vice Recteur du développement, de la prospective et de l'orientation	
6	BRADAI Mohand Amokrane	Doyen de la Faculté de Technologie	
7	AOUDIA Sofiane	Doyen de la Faculté des Sciences Exactes	
8	BETTACHE Azzeddine	Doyen de la Faculté des Sciences de la Nature et de la Vie	
9	BERRI Noureddine	Doyen de la Faculté de Droit et des Sciences Politiques	
10	OUKACI Kamal	Doyen de la Faculté des Sciences Economiques, Commerciales et des Sciences de Gestion	
11	BEKTACHE Mourad	Doyen de la Faculté des Lettres et des Langues	
12	BOUBEZARI Réda Fehri	Doyen de la Faculté de Médecine	
13	SOUALMIA Abderrahmane	Doyen de la Faculté des Sciences Humaines et Sociales	

¹ Conformément à l'arrêté n° 947 du 16 Septembre 2021 fixant la liste nominative des membres du conseil scientifique de l'université de Bejaia



14	TOUATI Abdelaziz	Président du conseil scientifique de la Faculté des Sciences de la Nature et de la Vie
15	BERREKSI Ali	Président du conseil scientifique de la Faculté de Technologie
16	AISSAOUI Azedine	Président du conseil scientifique de la Faculté de Droit et des Sciences Politiques
17	CHETTI Mohand	Président du conseil scientifique de la Faculté des Sciences Economiques, Commerciales et des Sciences de Gestion
18	MEKSEM Zahir	Président du conseil scientifique de la Faculté des Lettres et des Langues
19	BEKRALAS EPSE AICI Houria	Président du conseil scientifique de la Faculté de Médecine
20	MERAH Aissa	Président du conseil scientifique de la Faculté des Sciences Humaines et Sociales
21	AIT AMOKHTAR Hakim	Président du conseil scientifique de la Faculté des Sciences Exactes
22	AOUDIA Epse OUATAH Kahina	Représentant des Rang Magistral de la Faculté de Technologie
23	HAMMICHE Dalila Epse BEZGHICHE	Représentant des Rang Magistral de la Faculté de Technologie
24	BOURAINÉ Née BERDJOUJ Louiza	Représentant des Rang Magistral de la Faculté des Sciences Exactes
25	OUHENIA Salim	Représentant des Rang Magistral de la Faculté des Sciences Exactes
26	KADJI Née DJOUDAD Hafsa	Représentant des Rang Magistral de la Faculté des Sciences de la Nature et de la Vie
27	BOUCHERBA Nawel	Représentant des Rang Magistral de la Faculté des Sciences de la Nature et de la Vie
28	MERZOUG Slimane	Représentant des Rang Magistral de la Faculté des Sciences Economiques, Commerciales et des Sciences de Gestion
29	HADDAD Zahir	Représentant des Rang Magistral de la Faculté des Sciences Economiques, Commerciales et des



		Sciences de Gestion	
30	HAMEK Brahim	Représentant des Rang Magistral de la Faculté des Lettres et des Langues	
31	LANSEUR Soufiane	Représentant des Rang Magistral de la Faculté des Lettres et des Langues	
32	MAZOUZI epse DJAHNINE Chahira	Représentant des Rang Magistral de la Faculté de Médecine	
33	SELLAMI Mustapha	Représentant des Rang Magistral de la Faculté de Médecine	
34	MAKHOULFI Abdelouahab	Représentant des Rang Magistral de la Faculté des Sciences Humaines et Sociales	
35	ABDI Epse SELLAMI Samira	Représentant des Rang Magistral de la Faculté des Sciences Humaines et Sociales	
36	TEBAA Nadjette	Représentant des Rang Magistral de la Faculté de Droit et des Sciences Politiques	
37	SADOUN Née ATMANI Karima	Représentant des Rang Magistral de la Faculté de Droit et des Sciences Politiques	
38	HAMOUR Khaled	Représentant des Maitres Assistants	
39	DJAOUUD Kahina	Représentant des Maitres Assistants	
40	BOUALEM Mohamed	Directeur d'unité de recherche	
41	MOUNI Lotfi	Professeur à l'Université Akli Mohand Oulhadj-Bouira	
42	ZENKRI Miloud	Professeur à l'Université Mohamed El Bachir El Ibrahimi- Bordj Bou Arréridj	
43	MOURI Abdenour	Directeur de la Bibliothèque Centrale	

Liste des invités



N°	Nom et prénom	Qualité/Organisme	Emargement
1			
2			
3			
..			

Membres au conseil scientifique absents

N°	Nom et prénom	Qualité
1		
2		
3		
..		



I- Ordre du jour de la session

1. Validation de la composante humaine des entités de recherche.
2. Divers.



II- Déroulement des travaux de la session ²

Après avoir souhaité la bienvenue à tous les présents, Monsieur le recteur a donné la parole à Monsieur le vice-recteur chargé de la post-graduation pour présenter les points inscrits à l'ordre du jour.

Point n°01 : Validation de la composante humaine des entités de recherche

1.1 Unité de recherche LAMOS

a. Présentation du dossier

Le Conseil Scientifique de l'Université a examiné la demande de restructuration de la composante humaine de l'unité de recherche LAMOS (Laboratoire de Modélisation et d'Optimisation des Systèmes), le canevas d'actualisation de la composante humaine accompagné d'un PV du conseil de l'unité, mentionnant l'intégration et la suppression de membres.

b. Résolutions

Après débat, le Conseil Scientifique de l'Université a émis un **avis favorable** à cette demande.

1.2 Laboratoire d'excellence « Technologie Industrielle et de l'Information (LT2I) »

a. Présentation du dossier

Le Conseil Scientifique de l'Université a examiné la demande de restructuration de la composante humaine du laboratoire d'excellence (LT2I), le canevas d'actualisation de la composante humaine accompagné d'un PV du conseil du laboratoire, mentionnant l'intégration et la suppression de membres.

b. Résolutions

Après débat, le Conseil Scientifique de l'Université a émis un **avis favorable** à cette demande.

Point n°02 : Proposition de nomination au poste de responsable de domaine

a. Présentation du dossier

Le Conseil Scientifique de l'Université a examiné la demande de nomination de Professeur **AMIR Nadir** formulée par le Doyen de la Faculté des Sciences de la Nature et de la Vie, en qualité de responsable de l'équipe du domaine de formation « **Sciences de la Nature et de la Vie** ».



b. Résolutions

Le Conseil Scientifique de l'Université a émis un **avis favorable** à cette demande.

Point n°03 : Divers

3.1 Projet de création de laboratoire de recherche

a. Présentation du dossier

Le Conseil Scientifique de l'Université a examiné le projet de création du laboratoire suivant :

Intitulé du Laboratoire	Coordinateur du projet	Faculté
Recherche en Architecture, Villes et Ingénierie	MOUHOUBI Nedjima (Maître de Conférences A)	Faculté de Technologie

b. Résolutions

Après débat concernant l'opportunité d'ouverture de ce laboratoire, le Conseil Scientifique de l'Université a émis un **avis favorable** à cette demande.

3.2 Projet de création d'une unité de recherche

a. Présentation du dossier

Le Conseil Scientifique de l'Université a examiné le rapport de la commission ad-hoc mixte désignée dans un précédent conseil pour évaluer la proposition de création de l'unité de recherche suivante :

Intitulé de l'unité	Coordinateur du projet	Faculté
Unité de recherche « Biochimie, Biophysique, Biomathématiques et Scientometrie »	BOULEKBACHE MAKHLOUF Lila (Professeur)	Faculté des Sciences de la Nature et de la Vie

b. Résolutions

Après présentation des conclusions de la commission ad-hoc chargée de l'expertise de l'opportunité d'ériger ce laboratoire en unité de recherche, le Conseil Scientifique de l'Université a adopté la résolution suivante :

Sur la base des différents points énumérés par la commission ad-hoc, le conseil a émis un avis défavorable à cette demande, toutefois vu la qualité et l'importance de la production scientifique du laboratoire 3BS ainsi que le plan de développement de l'université de Béjaia, il est recommandé de postuler pour le label laboratoire d'excellence.



3.3 Recours sur la réinscription au doctorat

a. Présentation du dossier

Le Conseil Scientifique de l'Université a examiné le recours introduit par Monsieur **Mohand Akli OUAKLI**, doctorant en Electrotechnique, Département de Génie Electrique, Faculté de Technologie au sujet du dossier de sa réinscription en Doctorat pour l'année universitaire 2024-2025. Le vice recteur a fait lecture du recours déposé par le doctorant.

b. Résolutions

Après débat, les membres du conseil ont notés avec stupéfaction le contenu du recours et notamment les propos tenus par le doctorant envers son directeur de thèse. Aussi, ils ont notés que les arguments avancés par le doctorant dans sa requête ne présentent nullement un élément justifiant l'obligation d'un changement quelconque dans la direction de sa thèse.

L'ensemble des membres du conseil ont tenus à préciser que le directeur de thèse reste le premier habilité à juger l'état d'avancement des travaux de thèse et ont témoigner clairement que ce dernier est connu par sa rigueur, sa disponibilité et son intégrité.

A cet effet, en tenant compte des premiers avis défavorables du comité de la formation doctorale, du comité scientifique du département et du conseil scientifique de la faculté, le Conseil Scientifique de l'Université a confirmé cet avis défavorable à cette demande et déclare Monsieur **Mohand Akli OUAKLI**, exclu de la formation doctorale.

3.4 Recours sur une soutenance de thèse de Doctorat LMD

a. Présentation du dossier

Le Conseil Scientifique de l'Université a traité le dossier de soutenance de thèse de doctorat LMD en Physique de Monsieur **Hilal HAMDELLOU**, Département de Physique, Faculté des Sciences Exactes et a relevé que l'intéressé a présenté un article publié dans le journal "Physics of Particles and Nuclei Letters" indexé dans la base Scopus avec un SJR positif. La revue a décidé de publier le papier de l'intéressé en qualité d'article dans sa rubrique « short communication ». Le conseil scientifique a jugé qu'il s'agit nettement d'un article de recherche et non un résumé ou un short communication.

b. Résolutions

Après débat, le Conseil Scientifique de l'Université a jugé que l'impétrant a soumis son article à une revue qui répond aux critères fixés lors de sa séance du 13 mars 2022 et a émis un avis favorable à son recours.



3.5 Doctorants ayant une double ou une deuxième inscription

a. Présentation du dossier

Monsieur le recteur a rappelé la décision du conseil scientifique de l'université dans sa séance du 29 mai 2024 concernant la situation de quatre doctorants ayant une double ou une deuxième inscription (un (01) doctorant au niveau de la faculté des sciences humaines et sociales et trois (03) doctorants de la faculté des sciences exactes). Ensuite il a informé les membres que le comité d'éthique et de déontologie a remis son rapport sur la nature de l'infraction de ces doctorants et il a invité le vice-recteur à lire l'intégralité du rapport.

b. Résolutions

Après débat, le Conseil Scientifique de l'Université, tenant compte des conclusions du comité d'éthique et de déontologie qui a reconnu l'infraction commise par trois des doctorants ayant signés la déclaration sur l'honneur, a décidé de mettre fin à leurs parcours doctorale au sein de l'université de Bejaia avec la possibilité de pouvoir transférer leur dossiers vers un autre établissement (voir le tableau ci-après). Quant au quatrième, Monsieur AICHE Mohamed Elhadi, doctorant (Doctorat LMD) à la faculté des Sciences Humaines et Sociales, Filière : Sociologie, spécialité : Sociologie des Organisations, ayant déjà soutenu une thèse de doctorat et recruté avec ce même diplôme de doctorat, le conseil a décidé de mettre fin à son parcours doctorale au sein de l'université de Bejaia.

Nature de l'inscription	Nom et Prénom	Faculté	Filière	Spécialité	Année de la première inscription
Deuxième inscription en doctorat en sciences	ALLOU Lotfi	Sciences Exactes	Informatique	Réseaux et Systèmes Distribués	2018-2019
	BERRAH Abdelmalek		Mathématiques	Analyse et probabilités	2020-2021
	KIMOÛCHE Abdelkadir		Informatique	Réseaux et Systèmes Distribués	2019-2020

3.6 Mission de coopération

a. Présentation du dossier

Le Conseil Scientifique de l'Université a examiné les demandes, de monsieur le recteur et du vice recteur chargé des relations extérieures, de participation à un événement international pour représenter l'université de Béjaia.

N°	Nom et Prénom	Grade	Intitulée	Lieu et la Durée (Jours)
01	BENIAICHE Abdelkrim	Professeur	UNIMED WEEK	Bruxelles (Belgique) 05 jours
02	BELHOCINE Mounya	MCA	UNIMED WEEK	Bruxelles (Belgique) 05 ours



b. Résolutions

Le Conseil Scientifique de l'Université a émis un avis favorable à ces demandes.

3.7 Demande de prolongation d'un séjour scientifique

a. Présentation du dossier

Le Conseil Scientifique de l'Université a examiné la demande de prolongation de son séjour scientifique d'une durée de 06 mois, à l'Université de Duisbourg et Essen (Allemagne), introduite par l'enseignant chercheur REZOUALI Karim, professeur à la faculté des sciences exactes. La motivation derrière cette demande réside dans l'achèvement de son projet de recherche réalisé pendant son séjour du 15 janvier 2024 au 15 janvier 2025.

b. Résolutions

Le Conseil Scientifique de l'Université a émis un avis favorable à la prolongation de ce séjour scientifique. Cet avis est donné à titre de régularisation quant à sa situation à compter de janvier 2025 suite à l'accord de principe formulé par Monsieur le Recteur en absence de la tenue du conseil scientifique.

3.8 Organisation d'une conférence nationale

a. Présentation du dossier

Le Conseil Scientifique de l'Université a examiné la demande, formulé par l'Unité de Recherche LaMOS, d'organisation de la 2ème édition du Workshop National BDTS (Banques de Données et Traitement Statistique).

Nature de la manifestation scientifique	Intitulée de la manifestation scientifique	Lieu et la période prévue	L'organisateur de la manifestation
Conférence Nationale	« La 2ème édition du Workshop National BDTS (Banques de Données et Traitement Statistique) ».	Université de Bejaia Campus Targa-Ouzemour <u>Les 15 et 16 Octobre 2025</u>	L'Unité de Recherche LaMOS de l'Université de Bejaia

b. Résolutions

Le Conseil Scientifique de l'Université a émis un avis favorable à cette demande.

3.9 Procédure de la vérification anti-plagiat des thèses de doctorat

a. Présentation du dossier

Le Conseil Scientifique de l'Université a étudié la procédure de la vérification anti-plagiat des thèses de doctorat. Cette vérification doit être effectuée par le vice-doyen chargé de la post graduation et intervient après le dépôt du doctorant de sa demande de soutenance sur la plate forme PROGRES et la validation de celle-ci par son directeur de thèse. Cette procédure a été élaborée conformément à l'arrêté n° 933 du 28 juillet 2016 fixant les règles relatives à la prévention et à la lutte contre le plagiat.

b. Résolutions

Le Conseil Scientifique de l'Université a adopté la procédure de vérification anti-plagiat suivante :

- Edition par le vice doyen chargé de la post-graduation d'un rapport d'anti-plagiat via la plateforme du logiciel adopté par notre établissement où le taux maximal de similarité autorisé est fixé à 30 % sans tenir compte de la page de garde et de la section dédiés aux références bibliographiques.
- Le rapport établi sera remis aux instances scientifiques si le taux répond au seuil fixé. Dans le cas contraire, il sera demandé au doctorant et à son directeur de thèse de revoir la rédaction de la thèse sur la base du rapport établi.

3.10 Revues clonées

a. Présentation du dossier

Le Conseil Scientifique de l'Université a pris en considération l'intervention du président du conseil scientifique de la faculté des sciences de la nature et de la vie qui a souhaité alerter les membres du conseil quant à l'existence de beaucoup de revues clonées qui peuvent porter préjudices à nos doctorants ainsi qu'à nos collègues enseignants chercheurs lors du processus de progression de leurs carrières.

b. Résolutions

Le Conseil Scientifique de l'Université a salué cette initiative et a son tour invite l'ensemble de la communauté universitaire à plus de vigilance concernant la prolifération de ces revues clonées et de procéder à toutes les vérifications qui s'imposent lors du processus de soumissions de leurs travaux scientifiques.

Le Président du conseil scientifique

BENIAICHE Abdelkrim

Le Secrétaire de la séance

IDJDARENE Kassa

